

# Les Jeux virtuels de Plongeon Québec - AVRIL 2021

# Épreuves

- Catégories Senior, A, B, C, D2 et D1
  - 1m individuel féminin, 1m individuel masculin,
  - 3m individuel féminin, 3m individuel masculin,
  - Plateforme individuel féminin, plateforme individuel masculin

### Admissibilité

Exceptionnellement, cette compétition est ouverte à tous les plongeurs capables d'exécuter la liste de plongeon pour sa catégorie d'âge, ci-présente en Annexe 1.

### Format de l'événement

En 2 étapes :

- 1. Enregistrement des plongeurs par les clubs : 5 au 16 avril
- 2. Visionnement des épreuves par les juges et les spectateurs en virtuels, via visioconférence Dates visées : 17 et 18 avril

## Inscriptions aux épreuves

Les clubs devront inscrire leurs athlètes au plus tard <u>le 2 vendredi avril à 18:00</u>, par courriel à <u>technique@plongeon.gc.ca</u>.

Les frais d'inscription seront subventionnés par Plongeon Québec.

## Liste des plongeons

Les clubs devront soumettre les listes de plongeon, à l'aide du générateur de listes de plongeon REZMAN et par courriel à <u>technique@plongeon.qc.ca</u> au plus tard <u>le vendredi 2 avril à 18 :00</u>.

\* Les nouvelles inscriptions et les changements de listes ne seront pas permis après le samedi 3 avril à 18:00.

# Liste de départ

Une fois toutes les inscriptions reçues, Plongeon Québec publiera les listes de départ pour toutes les épreuves.



Les listes finales seront envoyées à tous les entraîneurs participants via courriel au plus tard le dimanche 4 avril à 18:00.

### Horaire de l'événement

## Épreuves en piscine:

Les épreuves peuvent être enregistrées à votre piscine locale entre le 5 et le 16 avril à l'heure qui vous convient. Veuillez informer Pascale Beaudry (<u>technique@plongeon.qc.ca</u>) de la date, de l'heure et du nom de votre témoin pour approbation finale.

### Horaire du visionnement

Une fois que Plongeon Québec aura reçu le nombre estimé de plongeurs par catégorie, il nous sera possible d'établir les moments de diffusion des épreuves.

## Directives pour les enregistrements

- Chaque club dont les plongeurs participent à la compétition virtuelle devra présenter une série de vidéos, une pour chaque épreuve disputée. Si aucun athlète du club ne prend part à une épreuve donnée, le club n'est pas tenu de fournir une vidéo pour cette épreuve.
- Les épreuves sont enregistrées en format mixte, filles et garçons ensemble, par groupe d'âge et par tremplin.

Exemple: B-1m

Vous devez vous assurer de la présence d'un témoin. Celui-ci peut être un officiel, un entraîneur du club (qui n'est pas celui d'un athlète dans l'épreuve en question), ou un parent (qui n'est pas celui d'un athlète dans l'épreuve en question avec une bonne connaissance du plongeon). Le témoin devra remplir et signer, pour chacune des épreuves, le Formulaire d'attestation, qui sera fourni par Plongeon Québec avant le 5 avril. Les formulaires devront être déposés en même temps que les enregistrements sur le Dropbox.

Le témoin est responsable du respect des directives ci-dessous :

- Respect de l'ordre et des listes des plongeurs
- Respect du protocole d'enregistrement pas de modification des vidéos permise
- Vérification des équilibres à la tour

# Équipement requis

- Chaque club fournira son propre « technicien » pour enregistrer ses plongeurs. Ce technicien peut aussi agir en tant que témoin de l'épreuve.
- Plongeon Québec fera tout en son possible pour fournir les équipements suivants :
  - Une Caméra vidéo
    - o HD (1920 x 1080) minimum (aussi appelé 1080p)



- Capable de donner au moins 30 images par seconde (fps = frames per second)
- Avec câble USB pour l'ordinateur afin d'enregistrer directement sur l'ordinateur.
- Un trépied
- Les clubs doivent fournir :
  - Un ordinateur avec Windows 10 (en utilisant l'application « Camera » qui est par défaut sur Windows 10)
- Plongeon Québec pourrait prêter l'équipement de caméra et trépied aux clubs qui en font la demande via <u>technique@plongeon.qc.ca</u> avant le <u>vendredi 2 avril à 9 :00</u>.
- Tous les vidéos doivent être filmés à l'aide d'un trépied.
- Une preuve (nettement visible) de l'heure du jour devra faire partie de l'image de l'enregistrement.

## **Enregistrement continu par épreuve**

Pour éviter l'édition et une postproduction ardue, nous vous demandons de suivre le protocole d'enregistrement ci-dessous pour vos épreuves :

- Utiliser l'ordinateur (à l'aide du câble USB) pour effectuer vos enregistrements.
- Le technicien débutera l'enregistrement de l'épreuve au coup de sifflet du premier plongeon du premier plongeur et enregistrera jusqu'à ce que le dernier plongeur termine son dernier plongeon. Chaque club participant produit une seule vidéo pour chaque épreuve.
- Cependant, à la sortie de la tête de l'eau de chaque plongeur, faire PAUSE
  (habituellement la barre d'espacement sur le clavier) et demeurer en pause jusqu'au
  sifflet pour le prochain plongeur (barre d'espacement pour repartir l'enregistrement).
  Cette pause ne créera pas de nouveau fichier par plongeon et nous offre l'occasion
  d'enregistrer de manière continue.
- Les enregistrements des épreuves seront mixtes par catégorie.
- Les appareils tels que les téléphones et les tablettes ne peuvent pas être utilisés comme caméra puisqu'il est impossible de faire PAUSE lors de l'enregistrement.

(Chaque club participant produit <u>un seul fichier</u> vidéo de chaque épreuve, avec seulement des séquences de plongeons ininterrompus).

## Ordre des plongeurs

Pour chaque club, le plongeur doit exécuter ses plongeons selon l'ordre de la liste de départ fourni par Plongeon Québec. Ainsi, si PCDC inscrit trois plongeurs à une épreuve (Julie, Mike et Alexandra) et que l'ordre de départ est Julie, 5<sup>e</sup>, Mike, 12<sup>e</sup> et Alexandra, 14<sup>e</sup>, Julie devra donc effectuer son plongeon en premier, suivi de Mike, et ensuite Alexandra. Julie effectuera ensuite son second plongeon, suivi de Mike, suivi de Alexandra et ainsi de suite. Il n'y aura pas de recours si l'un



des plongeurs n'a pas été enregistré ou s'ils ont été enregistrés dans le mauvais ordre. Nous recommandons fortement de visionner chaque vidéo produite avant de la télécharger afin d'assurer qu'il contient le bon nombre de plongeons et que les plongeurs apparaissent dans le bon ordre.

## Emplacement de la caméra

#### Distance

Règle générale, la caméra devrait être placée approximativement à la même distance que celle des juges lorsqu'ils notent l'épreuve. Toutefois, il peut être avantageux de s'éloigner des tremplins et de la tour. Si vous êtes trop près, le technicien pourrait avoir du mal à garder le plongeur dans le cadre de l'image (ainsi, plus l'image est rapprochée du plongeur, plus votre technicien devra être habile). Toutefois, si vous êtes trop éloignés, les juges auront du mal à voir le plongeur en plus petit plan à l'écran lorsqu'ils le noteront. Vous devrez expérimenter un peu afin de déterminer la meilleure prise de vue.

La caméra peut être fixe sur trépied, ou pivoter sur le trépied, selon les angles de vues possibles sur la piscine.

La tenue de la caméra en mains libres pour filmer ne sera pas acceptée. Cette façon de filmer rend le jugement difficile et risque de désavantager les plongeurs filmés ainsi.

### Hauteur et distance de la caméra pour le 1m et le 3m

Pour ces épreuves, les juges sont typiquement installés de 1,5 à 2 mètres au-dessus de la plage de la piscine. Ceci n'est peut-être pas possible dans toutes les piscines; c'est pourquoi la prise de vue entre différentes piscines pourrait ne pas être uniforme. Pour le 1m, il est suggéré de placer la caméra stationnaire sur la plage, à approximativement 4 à 5 m du tremplin le plus rapproché. Si cette distance n'est pas possible dans votre piscine, le responsable de l'événement de votre club déterminera le meilleur compromis et pourrait exiger que la caméra soit installée plus loin ou plus haut.

À noter: pour l'enregistrement des épreuves de 1m, la caméra devrait être stationnaire, sur trépied. Vous devriez régler le zoom (foyer) à un degré qui évite que les plongeurs ne quittent la prise de vue lors de l'enregistrement (certains plongeurs sautent plus haut que d'autres) et une fois le zoom adéquat déterminé, la caméra devrait être fixée en place.

Pour le **3m**, la caméra peut être bougée verticalement sur le pivot du trépied pour capter l'entièreté du plongeon.

### Hauteur pour la plateforme

Afin de rendre la comparaison la plus équitable que possible entre les différentes installations, il est recommandé d'installer la caméra entre 2 à 3 mètres de la plage de la piscine, dépendant de la

JE PLONGE EN TOUTE CONFIANCE!



distance de la plateforme où il est possible d'installer la caméra. La prise de vue de plus de 3m modifie significativement la vue de l'entrée.

La caméra devra suivre l'athlète, afin de ne pas perdre d'éléments du plongeon. Le technicien devra pratiquer l'enregistrement pour acquérir les compétences nécessaires afin que le plongeur demeure centré dans la prise de vue.

La caméra devra être placée sur trépied.

### Fichier vidéo

### Format du fichier vidéo

Les fichiers vidéo téléchargés à Plongeon Québec doivent respecter les formats suivants :

• MP4, AVI, MOV (QuickTime).

### Protocoles de désignation des noms des fichiers vidéo

Les noms des vidéoclips devraient respecter le format suivant :

<Groupe d'âge><tremplin>\_<nom du club >.extension

Comme les épreuves sont mixtes, le sexe n'est pas ajouté au nom de fichier.

Pour <tremplin> utiliser : 1, 3 ou P

Pour < groupe d'âge > utiliser : E, D, C, B, A, S (S pour sénior)

Exemple: B1\_GATINEAU.MP4 ou D3\_PCDC.AVI

\*Il est important de respecter cette nomenclature pour faciliter le tri des fichiers reçus.

### Téléchargement des vidéos

Un dossier Dropbox a été créé pour le téléchargement de vos vidéos. Un lien unique par club vous sera transmis par courriel au plus tard le <u>4 avril</u> pour déposer vos fichiers.

(Une fenêtre Dropbox s'ouvrira lorsque vous cliquerez sur le lien. Vous n'avez qu'à glisser-déposer les fichiers dans cette fenêtre et une fois que vous aurez terminé, cliquer sur le bouton télécharger (upload). Dropbox vous enverra un courriel de confirmation indiquant que les fichiers ont été copiés. Si vous éprouvez des difficultés, veuillez contacter <u>technique@plongeon.qc.ca</u>)

## Date limite pour le téléchargement des vidéos

Les fichiers vidéo doivent être complètement téléchargés au dossier Dropbox <u>au plus tard le 16</u> avril à 18:00.



Plongeon Québec s'assurera que chaque fichier vidéo peut être lu. S'il y a des problèmes non résolus avec les fichiers vidéo, il est possible que vous n'ayez pas le temps de filmer et de télécharger à nouveau. Veuillez vous assurer que vous pouvez visionner les vidéoclips que vous avez enregistrés (nous vous recommandons de vérifier sur plus d'un ordinateur). Si nous ne pouvons pas visionner le vidéoclip que vous avez téléchargé, il est possible que nous vous demandons de le télécharger à nouveau dans le but de résoudre le problème. Nous vous recommandons fortement de télécharger les vidéoclips dès qu'ils sont disponibles et de ne pas attendre la date limite.

### Édition de fichiers vidéo

Il est interdit d'éditer les fichiers vidéo avant de les télécharger. Si une erreur s'est produite dans l'enregistrement, svp avisez <u>technique@plongeon.qc.ca</u> pour remédier à la situation.

### Diffusion: (date à déterminer)

Plongeon Québec diffusera un flux vidéo des épreuves pour les juges et les spectateurs au moment déterminé. Les juges regarderont le flux vidéo en direct et fourniront des notes pour chaque plongeon via visioconférence. Les notes des juges sont directement saisies au logiciel de pointage *ISS\_MSS :RunEvent* et sont affichées sur le flux vidéo, semblable à lorsqu'on regarde un événement en direct.

Un annonceur dictera les plongeons et les notes et fournira une analyse pendant l'épreuve.

La communication entre l'équipe de production vidéo, la table de pointage, les juges et le jugearbitre se fera par l'entremise d'un appel-conférence Zoom.

Les juges visionneront le flux vidéo en direct sans délai. Les autres téléspectateurs visionneront le flux vidéo via un direct sur Facebook (à confirmer).

Les résultats pourront être suivis sur le site IntegratedSports.net.

## Problèmes techniques lors du visionnement

Il arrive que lors du visionnement, un ou plusieurs juges ne voient pas le plongeon correctement dû à une lenteur de la diffusion, ou autre problème technique. Si un seul juge déclare ne pas pouvoir mettre de note: la moyenne des notes des autres juges sera utilisée. Si au moins 2 juges déclarent ne pas pouvoir entrer de note, le plongeon sera rediffusé pour l'ensemble du panel.



# Annexe 1 – Règlements d'admission par catégorie d'âge

# Catégories E-D1 et D

E-D1			D		
1m	3m	Tour (3t ou 5m)	1m	3m	Tour (5m ou 7,5m)
101C	101C	101C	101C	101C ou 101B	101C ou 101B
201C	201C	201C	101B	201C	201C
301C	301C	301C	201C	301C	301C
401C	401C	401C	301C	401C ou 401B	401C ou 401B
102C ou 103C	103C	103C ou 102C (3t) ou 402C (3t) ou 600A	401C	103C	103C
1020 00 1030	1030	000A	401B	203C ou 303C	600A ou 612B ou 622C ou 622B
			103C	403C	203C ou 303C
					403C

## Catégorie C

	1m						
	D.D.	Choix de plongeon					
	1.6	101B	103C	103B			
	1.6	201C	201B				
	1.6	301C	301B				
	1.6	401A	401C	401B			
Bases	1.9	5122D	5132D	5221D	5223D	5231D	5331D
	1.9	103B*	104C	104B	105C		
	1.9	203C	303C				
	1.9	402C*	403C				
Optionnels	1.9	5122D	5132D	5221D	5223D	5231D	5331D

Choisir 4 bases de directions différentes et 3 optionnels de directions différentes.

Les plongeons en rouge sont à la fois dans les bases et les optionnels. Ils ne peuvent être exécutés qu'une seule fois

	3m					
	D.D.	Choix de plongeon				
	1.6	101B	103C	103B		
	1.6	201C	201B			
	1.6	301C	301B			
	1.6	401B	403C	403B		
Bases	1.9	5132D	5231D	5331D		
	1.9	103B*	105C	105B		
	1.9	203C	203B			
	1.9	303C	303B			
	1.6	403C	403B			
Optionnels	1.9	5132D	5231D	5331D		

Choisir 4 bases de directions différentes et 3 optionnels de directions différentes.

Les plongeons en rouge sont à la fois dans les bases et les optionnels. Ils ne peuvent être exécutés qu'une seule fois

	Tour					
	D.D.	Choix de plongeon				
	1.6	101B	103C	103B		
	1.6	201C	201B			
	1.6	301C	301B			
	1.6	401B	403C	403B		
	1.6	600A	612B	622C	622B	
Bases	1.9	5132D	5231D			
	1.9	103B**	105C	105B		
	1.9	203C	203B	202C*		
	1.9	303C	302C*			
	1.6	403C	403B			
Optionnels	1.9	5132D	5231D			

Choisir 5 bases de directions différentes et 3 optionnels de directions différentes.

Uniquement au 3t

Uniquement au 5m

Uniquement au 7m

Les plongeons en rouge sont à la fois dans les bases et les optionnels. Ils ne peuvent être exécutés qu'une seule fois

<sup>\*</sup> Le coefficient de difficulté sera de 1.6 pour ce plongeon

<sup>\*</sup> Le coefficient de difficulté sera de 1.6 pour ce plongeon

<sup>\*</sup> Le coefficient de difficulté sera de 1.6 pour ce plongeon

## Catégorie B

### Épreuves de la catégorie B

- Les coefficients de difficulté de la FINA sont utilisés pour les plongeons.
- Dans toutes les épreuves, les plongeons doivent être de numéros différents.
- Les entrées dans l'eau par les pieds sont aurorisées.

#### Filles et garçons B au 1m et au 3m

- Les plongeuses et plongeurs doivent exécuter 9 plongeons.
- Les 5 premiers plongeons
  - Limite de CD pour le 1m est de 9.0
  - Limite de CD pour le 3m est de 9.5
- Les 4 derniers plongeons sont sans limite de CD.
  - 4 groupes doivent être présentés.

#### Filles B à la plateforme

- Les plongeuses doivent exécuter 7 plongeons.
- Les 7 plongeons doivent couvrir 5 groupes différents.
- Les 4 premiers plongeons
  - Limite de CD de 7.6
  - Doivent couvrir 4 groupes différents
- Les 3 derniers plongeons sont sans limite de CD.
  - 3 groupes doivent être représentés.
  - Au moins 1 plongeon doit être du groupe 100 ou 400
  - Au moins 1 plongeon doit être du groupe 200 ou 300

### Garçons B à la plateforme

- Les plongeurs doivent exécuter 8 plongeons.
- Les 8 plongeons doivent couvrir 5 groupes différents.
- Les 4 premiers plongeons
  - Limite de CD de 7.6
  - Doivent couvrir 4 groupes différents
- Les 4 derniers plongeons sont sans limite de CD.
  - 4 groupes doivent être représentés.
  - Au moins 1 plongeon doit être du groupe 100 ou 400
  - Au moins 1 plongeon doit être du groupe 200 ou 300
  - Au moins 1 plongeon doit être du groupe 5000, 600 ou 6000

## Catégorie A

### Épreuves de la catégorie A

- Les coefficients de difficulté de la FINA sont utilisés pour les plongeons.
- Dans toutes les épreuves, les plongeons doivent être de numéros différents.
- Les entrées dans l'eau par les pieds sont aurorisées.

#### Filles et garçons A au 1m et au 3m

- Les plongeuses et plongeurs doivent exécuter 10 plongeons.
- Les 5 premiers plongeons
  - Limite de CD pour le 1m est de 9.0
  - Limite de CD pour le 3m est de 9.5
- Les 5 derniers plongeons sont sans limite de CD.
  - 5 groupes doivent être présentés.

#### Filles A à la plateforme

- Les plongeuses doivent exécuter 8 plongeons.
- Les 8 plongeons doivent couvrir 5 groupes différents.
- Les 4 premiers plongeons
  - Limite de CD de 7.6
  - Doivent couvrir 4 groupes différents
- Les 4 derniers plongeons sont sans limite de CD.
  - 3 groupes doivent être représentés.
  - Au moins 1 plongeon doit être du groupe 100 ou 400
  - Au moins 1 plongeon doit être du groupe 200 ou 300
  - Au moins 1 plongeon doit être du groupe 5000, 600 ou 6000

#### Garçons A à la plateforme

- Les plongeurs doivent exécuter 9 plongeons.
- Les 9 plongeons doivent couvrir 5 groupes différents.
- Les 4 premiers plongeons
  - Limite de CD de 7.6
  - Doivent couvrir 4 groupes différents
- Les 5 derniers plongeons sont sans limite de CD.
  - 5 groupes doivent être représentés.



## Senior

Se référer aux règles de Diving Plongeon Canada.